



Le poids des cartables en question... Une opération FCPE :

Début octobre 2007, la FCPE a organisé une opération de pesée des cartables auprès des élèves de CM2, 6^{ème} et 5^{ème} sur l'ensemble du territoire.

Pour Verneuil, la pesée a été effectuée auprès de **586** élèves sur les **écoles élémentaires Jean Jaurès, La source, La Garenne et le collège Jean Zay.**

L'objectif visé par la FCPE est d'alerter les pouvoirs publics de l'Education nationale, de la Santé, les collectivités territoriales et l'ensemble des interlocuteurs concernés : éditeurs, équipes pédagogiques, parents et élèves pour que chacun puisse prendre la mesure des enjeux posés par le poids du cartable.

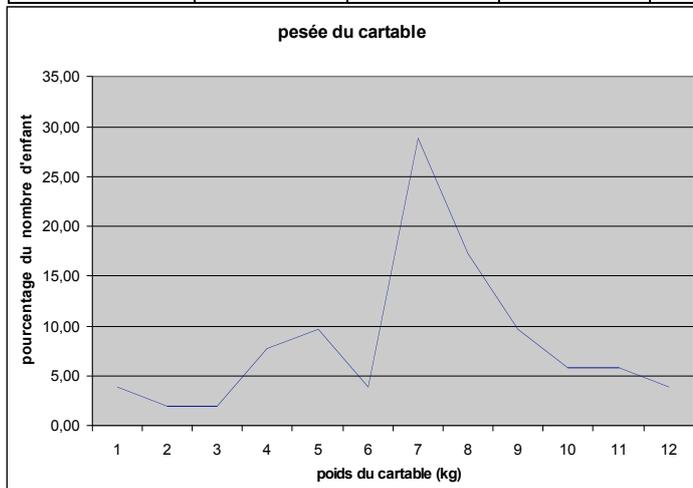
Nous vous communiquons des données statistiques et analytiques sur le plan national, local ainsi que la demande de la FCPE et la réponse ministérielle suite à cette opération nationale.

Eléments statistiques nationaux :

Selon la note ministérielle du 17 octobre 1995, le poids du cartable ne doit pas dépasser 10% du poids moyen de l'élève, soit en moyenne :
- 3,4 kilos pour un élève de 11 ans
- 4,3 kilos pour un élève de 13 ans

Or, l'étude menée par la FCPE dans 52 départements montre que **seuls 17% des élèves ont un cartable dont le poids est conforme aux normes de l'Education nationale !**

Nombre de départements	Nombre d'élèves	Collèges	Ecoles	Poids moyen d'un cartable	% d'enfants ayant un cartable trop lourd
52	39594	378	121	7,56	82,3 %



Sur la base d'environ 40 000 données exploitables, effectuées dans 52 départements, il apparaît que le poids moyen d'un cartable est de **plus de 7 kilos et demi** sachant que les résultats de cette pesée comprennent les élèves de 6^{ème}, de 5^{ème} mais aussi ceux de CM2. (Ce qui fait baisser en général le poids moyen du cartable.) Plus de 80% des élèves ont un cartable dont le poids dépasse 10% du poids du corps de l'enfant !

Un poids de 16 Kg a été relevé en Gironde !

Eléments statistiques et d'analyses pour Verneuil sur Seine :

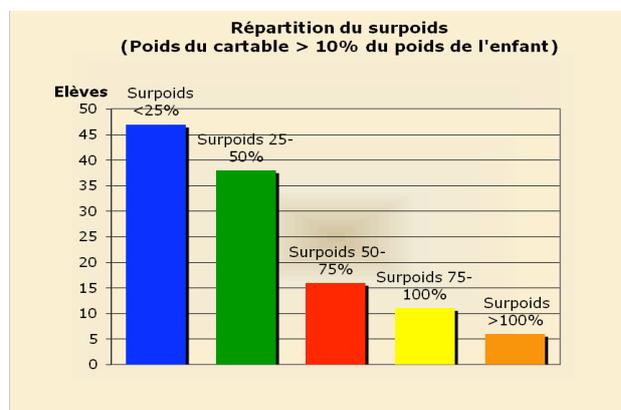
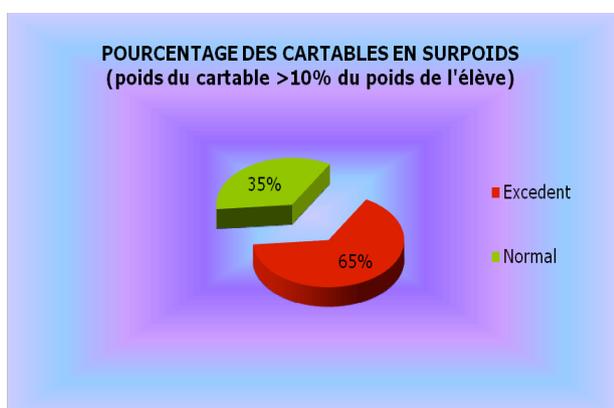
Les indicateurs dans le tableau suivant montrent que la situation sur Verneuil est en deçà de la moyenne nationale. Cette approche simple globale apparaît positive ; cependant, ces données montrent également qu'une grande majorité des élèves portent des charges supérieures aux normes ministérielles.

La question du poids du cartable doit donc rester une de nos préoccupations : en effet, alors que la situation reste relativement maîtrisée en élémentaire, elle devient particulièrement alarmante dès l'entrée en 6^{ème}.

Etablissement scolaire	Nbre d'élèves pesés	Poids moyen d'un cartable	Différence moy. entre poids du cartable et poids réglementaire*	% d'enfants ayant un cartable trop lourd	Poids du cartable le plus lourd	% d'élèves avec un cartable de 10 kg et plus
La source	69	4,2 kg	+ 0,5 kg	68,1 %	6,9 kg	0
La Garenne	54	4,0 kg	+ 0,6 kg	68,5 %	8 kg	0
Jean Jaurès	58	4,1 kg	+ 0,4 kg	56,9 %	6,01 kg	0
Jean Zay 6ème	258	7,23 kg	+ 3,3 kg	96,5 %	11 kg	7,8 %
Jean Zay 5ème	93	7,05 kg	+ 2,6 kg	87,1 %	12,9 kg	8,6 %
Jean Zay 4°/3°	54	8 kg	+ 2,2 kg	81,5 %	11,9 kg	13 %
TOTAL	586					

* en référence à la note ministérielle du 17/10/95 (10% du poids de l'enfant)

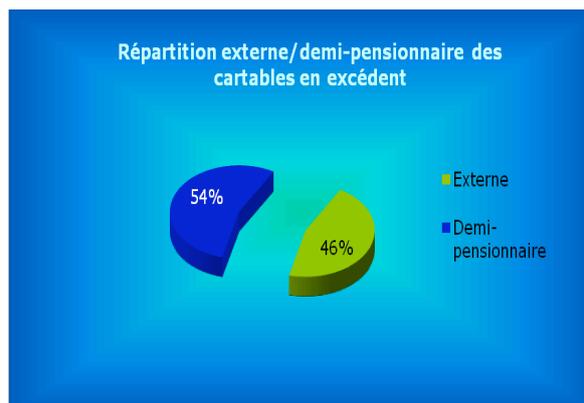
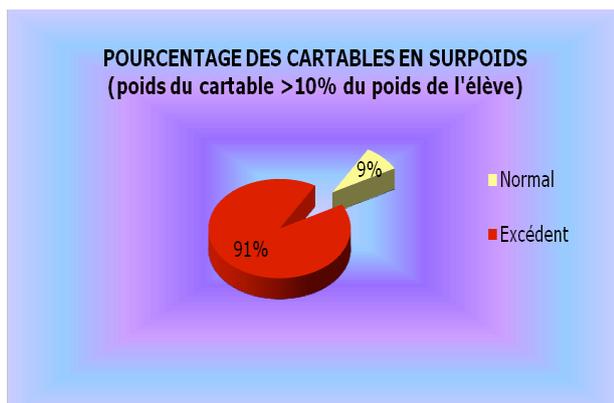
GRAPHIQUES ET ANALYSE / ELEMENTAIRES VERNEUIL

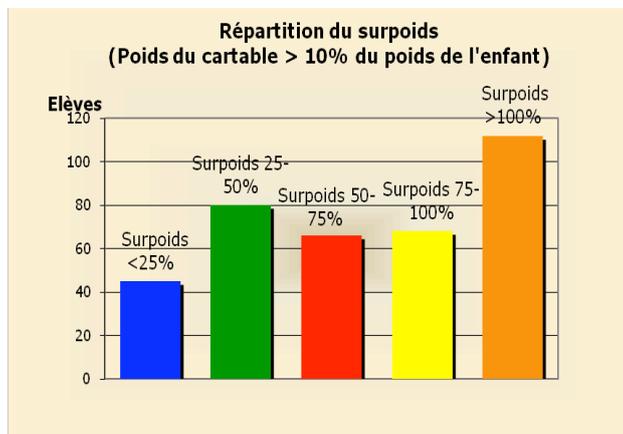


L'étude menée par la FCPE auprès des élèves en écoles élémentaires à Verneuil révèle une situation globalement positive. Si une majorité des élèves ont un cartable en surpoids (65 %), l'excédent moyen reste faible (+ 0,5 kg). De ce fait, des aménagements mineurs peuvent permettre de rétablir une situation saine et conforme au maximum conseillé (10 % du poids de l'enfant).

Ainsi, l'achat d'un cartable d'un poids inférieur à 2 kg pourrait suffire à éviter de nombreux excédents (poids moyen national actuel entre 2 et 3 kg). De même, une vigilance parentale et un apprentissage par les enseignants sur la préparation de son cartable montrent des résultats significatifs : des améliorations peuvent également être réalisées sur ce plan. Au-delà de cette approche générale, certaines situations particulières sont préoccupantes. Pour exemple, un élève de CM2 a été pesé avec un cartable représentant 25 % de son poids. A titre de comparaison, cela correspond pour un adulte de 70 kg à 17,5 kg.

GRAPHIQUES ET ANALYSE / COLLEGE VERNEUIL





Tels que l'indiquent les données, la situation devient particulièrement préoccupante au collège. Non seulement 91% des cartables sont en surpoids, mais ils peuvent aussi atteindre des poids plus qu'excessifs. Pour exemple, un élève de 6^{ème} a été pesé avec un cartable représentant 41 % de son poids. A titre de comparaison, cela correspond pour un adulte de 70 kg à 28,5 kg. Faites l'expérience et vous verrez ! Merci à cette jeune fille qui a fait le test avec ses parents et les témoignages riches de tous ceux qui ont participé avec enthousiasme et dans la bonne humeur.

Cette question est du ressort de tous. Des gestes et des aménagements simples (manière de porter son cartable, choix de ses fournitures, utilisation des casiers...) peuvent déjà permettre des améliorations mais ils restent insuffisants pour résorber le problème pour les collégiens. Le Conseil d'administration de Jean Zay a donc décidé d'étudier le sujet et un groupe de travail a été mis en place pour définir ensemble des solutions.

La demande de la FCPE et la réponse ministérielle

La répartition du poids d'un cartable
(poids moyen de 8 kg)



Source : FCPE - 2007

Afin que ces solutions deviennent pérennes et soient accessibles aux élèves de tous les établissements, la FCPE a interpellé les autorités publiques pour obtenir la mise en place d'un texte réglementaire.

*Des règles d'hygiène et de sécurité ont été définies pour protéger les travailleurs : des règles identiques doivent être définies pour protéger les jeunes ! Il s'agit donc de mettre en place **un projet de santé publique de lutte contre le mal de dos, dont l'aspect poids du cartable est un des volets.** [...] Cette réglementation doit prendre en compte différents aspects (le poids du cartable, le mobilier de la classe, l'apprentissage de la maîtrise du corps, l'emploi du temps des élèves et les déplacements au sein des établissements). Dans ce sens, la FCPE a détaillé plusieurs propositions.*

Suite à cette opération « pesée des cartables », le ministre Xavier Darcos a présenté le 24 octobre 2007 les mesures qu'il entend mettre en place :

Dès la rentrée 2008, le ministre veut s'attaquer au poids à vide du cartable : un cartable solide et léger d'un poids inférieur à 1 kg - il pèse actuellement en moyenne de 2 à 3 kg - devra figurer dans la liste des 30 produits à prix coûtant. Il compte suivre la proposition de l'Union nationale des associations familiales (Unaf), en lançant dans les écoles professionnelles un concours doté de 25 000 euros pour la réalisation de ce cartable.

Il entend diminuer le poids des fournitures scolaires, un tiers du poids du cartable, en choisissant des classeurs souples et des cahiers de 96 pages (au lieu de 192 pages) ; ces derniers devraient à la rentrée prochaine être sur la liste des 30 produits à prix coûtant.

Autre préoccupation, le poids des manuels scolaires (50 % du poids du cartable) : l'Education nationale devra tenir compte de ce critère dans le choix des ouvrages.

Enfin, il souhaite expérimenter le manuel numérique auprès d'une cinquantaine de classes : sur un seul support de 300 grammes environ, chaque élève pourra disposer de l'ensemble des manuels d'une seule classe d'âge.

L'équipe FCPE de Verneuil remercie toutes les personnes (élèves, équipes scolaires, parents) ayant participé à la mise en œuvre de cette action et toutes celles qui vont contribuer aux améliorations à venir, dans l'intérêt de nos enfants.